



COMITE
DEPARTEMENTAL
D'INDRE ET LOIRE



COMITE REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE

ORGANISATEURS

**COMITE DEPARTEMENTAL
D'INDRE ET LOIRE**

ET

E.N. TOURS



COMITE
DEPARTEMENTAL
D'INDRE ET LOIRE



EPREUVES DE LA COUPE DE FRANCE

3 KMS - 5 KMS - 10 KMS

CHAMPIONNAT REGIONAL

DU 2500 METRES

Samedi 10 Septembre 2022

Étape de VERETZ



COMITE
DEPARTEMENTAL
D'INDRE ET LOIRE



LES EPREUVES

Les épreuves se déroulent sur le Cher canalisé, la température de l'eau sera mesurée le vendredi 2 Septembre 2022 et fera l'objet d'une publication sur le site web du Comité : <https://indreetloire.ffnatation.fr>

Coupe de France

9h00	Accueil des nageurs
9h30	Briefing obligatoire des nageurs
10h00	Départ Dames & Messieurs des étapes de la Coupe de France du 3kms, 5kms, et du 10kms

Remise des récompenses :

30-45 minutes après l'arrivée de la première dame de chaque épreuve

Épreuves régionales et trophée Danièle GASTOU :

13h30 – 14h30	Accueil des nageurs
14h30	Briefing obligatoire des nageurs de toutes les courses
15h00	Départ du pass'compétition sur 500 mètres Départ simultané de l'épreuve découverte sur 1000 mètres
16h00	Championnats régional sur 2500 mètres du Centre Val de Loire
17h30	Remise des récompenses

Le trophée Danièle Gastou sera remis au club à la somme des kms parcourus par nageur du club au cours de la journée.

En cas d'un grand nombre d'inscrits, l'organisateur s'autorise à modifier les horaires de la compétition pour garantir le bon déroulement de l'étape ainsi que la sécurité des participants

LE PARCOURS

Étape de la coupe de France - distances 3 000 – 5 000 – 10 000 m

Le parcours est composé d'une boucle de 2 000 Mètres

Le parcours s'effectue suivant les aiguilles d'une montre les concurrents nagent en se dirigeant vers la gauche de la berge.

Les bouées sont sur leur épaule droite. L'arrivée s'effectue dans le cône d'arrivée prévu à cet effet.

Voir le plan du parcours affiché.

Le 10 kms est composé de : 5 boucles

Le 5 kms est composé de : 2,5 boucles



COMITE
DEPARTEMENTAL
D'INDRE ET LOIRE



Le 3 kms est composé de : 1,5 boucle

Championnats Régional - Distances 500 – 1 000 - 2 500 m

Le parcours est composé d'une boucle de 1 000 Mètres

Le parcours s'effectue suivant les aiguilles d'une montre les concurrents nagent en se dirigeant vers la gauche de la berge.

Les bouées sont sur leur épaule droite. L'arrivée s'effectue dans le cône d'arrivée prévu à cet effet.

Voir le plan du parcours affiché.

Le 2,5 kms est composé de : 2,5 boucles

Le 1 km est composé de : 1 boucle

Le 500 m est composé de : 0,5 boucle

REGLEMENT GENERAL

Les compétiteurs doivent **obligatoirement** participer à la Réunion Technique qui se tient 30 minutes avant le départ de la course.

Les courses se déroulent selon le règlement FINA OWS, à l'exception des dérogations précisées ci-dessous.

- En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 1.2 et en accord avec les règlements de la FFN pour les Championnats de France, il est prévu les limites d'âges suivantes :
 - 10 000 mètres : 14 ans
 - 5 000 mètres : 12 ans
 - 3 000 mètres : 20 ans
- En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 6.16.1, les délais de fin de course suivants s'appliquent après l'arrivée du premier nageur pour les garçons et de la première nageuse pour les filles :
 - 60 minutes pour le 10 kms
 - 60 minutes pour le 5 kms
 - 60 minutes pour le 3 kms
 - Aucune limite pour les épreuves régionales
 - Aucune limite pour l'épreuve du 1000 mètres

En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 6.17.1 et 6.17.2 et en accord avec les règlements de la FFN, en cas d'arrêt de la course pour cas de force majeure, et à condition que la distance parcourue par les premiers nageurs (dames et messieurs) soit supérieure ou égale à 1km, un classement sera réalisé et les points attribués en fonction de la distance parcourue.

Challenge Régional :

Le règlement applicable sera celui rédigé par la Ligue du Centre val de Loire de Natation.



DISPOSITIFS DE SECURITE

La sécurité est assurée :

- Sur l'eau, par des bateaux type canoé et kayak disposé sur le parcours, chaque embarcation possède une frite et muni d'un signal sonore.
- Sur l'eau, par deux bateaux à moteur pour intervenir en cas de besoin
- A terre, par 1 équipe de secouristes et un médecin pour assurer les soins de premier secours et aider au transfert vers l'hôpital si nécessaire

CEREMONIE DE RECOMPENSES

- **Coupe de France** : une cérémonie de récompenses aura lieu 45 Minutes après l'arrivée de la première dame.
- Seront récompensés :
 - Les trois premiers et les trois premières chaque épreuve de la coupe de France
 - Les trois premiers et trois premiers âgés de 16 ans et moins de chaque épreuve de la coupe de France.
- **Championnat de France Eau libre Maitres** : une cérémonie de récompenses aura lieu 45 Minutes après l'arrivée de la première dame.
- Seront récompensés après recalcul des temps selon grille de rajeunissement ci-dessous :
 - Les trois premiers et les trois premières des maitres
- **Championnat Régional** : Voir Règlement Régional
- Remise de récompense des épreuves régionales, elle aura lieu à 17h30
- Un diplôme de participation au 500 mètres et au 1000 sera remis aux participants ayant réalisé la distance en autonomie.

GRILLE DE RAJEUNISSEMENT MAITRES

	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
DAMES	1	1,015	1,035	1,064	1,101	1,147	1,208	1,286
MESSIEURS	1	1,003	1,010	1,023	1,043	1,076	1,119	1,177
	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
DAMES	1,385	1,512	1,674	1,884	2,158	2,521	3,010	3,682
MESSIEURS	1,254	1,355	1,490	1,669	1,910	2,238	2,695	3,345

PRIMES

Les trois (3) premiers compétiteurs (Fille et Garçon) du classement "Toutes Catégories" des épreuves "du 10 kms » recevront une prime :

- 300 Euros pour le 1^{er} compétiteur
- 200 Euros pour le 2nd compétiteur
- 100 Euros pour le 3^{ème} compétiteur



COMITE
DEPARTEMENTAL
D'INDRE ET LOIRE



Les trois (3) premiers compétiteurs (Fille et Garçon) du classement "Toutes Catégories" des épreuves "du 5 kms » recevront une prime :

- 200 Euros pour le 1^{er} compétiteur
- 150 Euros pour le 2nd compétiteur
- 100 Euros pour le 3^{ème} compétiteur

RECLAMATIONS

Le Comité d'Organisation peut prendre toute décision non prévue au présent règlement.

En particulier, il se réserve le droit :

- de modifier l'horaire prévu pour le départ,
- de refuser toute inscription qu'il jugera non conforme,
- de s'opposer au départ de tout concurrent n'étant pas manifestement en état d'effectuer la course,
- d'arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course.

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter à ce présent règlement toute modification qu'il jugerait utile.

DROIT A L'IMAGE

Chaque participant accorde au Comité d'Organisation, ou ses représentants autorisés, le droit d'utiliser son image à des fins uniquement promotionnelles de la manifestation, sur tout support, y compris le Web et internet. Le participant reconnaît ne pas disposer de droit d'examen ou d'approbation de l'usage des images, ne pas pouvoir prétendre à aucune indemnisation, ni émettre aucune réclamation résultant de la modification, l'altération et/ou la déformation (intentionnelle ou non) de son image.

De son côté, le Comité d'Organisation s'engage à ne pas porter atteinte à la personne du compétiteur ni faire usage commercial de l'image des compétiteurs.

Le comité d'organisation